

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE RECRUTEMENT DE DEUXIEME ET TROISIEME ANNEE DE LICENCE

DU DOMAINE Droit, Economie, Gestion

LA MENTION Economie et gestion

DU PARCOURS -

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'arrêté n°2025-02-01 du 10/02/2025 relatif au calendrier des candidatures en deuxième et troisième année de licence hors droit à la poursuite d'étude pour l'année universitaire 2025-2026.

Vu les propositions de Mme Liliane BONNAL, directrice de l'UFR de Sciences Economiques

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury de recrutement de la deuxième et troisième année

est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

M. Dominique PEPIN

Maître de Conférences

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

Mme Eliane JAHAN

Maître de Conférences

**Titulaires :**

M. Philippe ROGÉON

Maître de Conférences

Mme Alexandra POPESCU

Maître de Conférences

**Suppléants(es) :**

M. Yoann MORIN

Maître de Conférences

Mme Asma BOUSSETA

Maître de Conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et Mme Liliane BONNAL, directrice de l'UFR de Sciences Economiques sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 18 Mars 2025

Pour la Présidente de  
l'Université de Poitiers  
et par délégation,

La Vice-Présidente Formation

La Présidente de l'Université  
Virginie LAVAL